



UNION SNUI-SUD Trésor Sol

• 22, rue Borde 13265 Marseille cedex 20
3, allée d'Estienne d'Orves 13098 Aix en Provence

• Tél. 0491179757 – 0491179717 – 0491179208 - 0442023663

• E-mail : snui.bdr-marseille@dgfip.finances.gouv.fr
snui.bdr-marseille@dgfip.finances.gouv.fr
sudtresor.013@dgfip.finances.gouv.fr

● Bouches du Rhône

Marseille le 10 mars 2011

DECLARATION LIMINAIRE DES REPRESENTANTS DE L'UNION SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRES AU CTPD DU 10 MARS 2011

Madame la Présidente,

Trois ans après sa création, la DGFIP souffre toujours de nombreuses contradictions dues principalement à une hypothèse de départ mensongère : en 2007, Nicolas Sarkozy affirmait que les Impôts et le Trésor faisaient doublon, que les agents faisaient le même métier !

Depuis, les conséquences de la fusion totale DGI / DGCP sont catastrophiques pour les agents :

- Les emplois ne cessent de diminuer, mais pas les charges, la qualité de l'exercice des missions baisse et les conditions de vie au travail se dégradent fortement dans tous les services et dans tous les postes.
- Les carrières et les régimes indemnitaires ont été brutalement fusionnés par le ministre Woerth en aggravant les inégalités entre les grades.

Dans les Bouches du Rhône, ce sont 90 emplois C qui disparaissent au 1^{er} septembre 2011 et votre tour de passe-passe de créations d'emplois A dans la filière Gestion Publique (financées en cascade par ces suppressions) trouve là ses limites. La qualité du service public va s'en ressentir contrairement à ce que prétend l'affichage local et national justifiant cette réforme.

Cela va être le cas notamment à la RF de Marseille Municipale qui est déjà en sous effectif et qui va devoir "absorber" des tâches supplémentaires sans garantie de mise à niveau des emplois nécessaires. Des exemples comme celui-ci on pourrait en citer des dizaines dans les deux filières...

En ce qui concerne l'évaluation et la notation, nous tenons à réaffirmer dans le cadre de ce CTPD que celles-ci contribuent fortement à la dégradation des conditions de travail des agents. Le dogme du contingentement des réductions d'ancienneté est globalement un obstacle majeur à la reconnaissance du travail réalisé par les agents. Les menaces qui accompagnent la mise en place de l'entretien professionnel notamment en matière de recours, de modulation des primes en fonction des évaluations, le renforcement du poids des indicateurs dans l'évaluation individuelle, etc... sont autant d'obstacles à la définition d'un système cible qui serait accepté par tous.

En matière d'horaires variables, s'il constitue sans conteste une avancée notable, l'exercice du choix individuel du module horaire peut poser un certain nombre de difficultés, notamment sur les trésoreries rurales qui disposent d'un effectif peu nombreux.

Autre problème, la perte pour certains services issus de l'ex DGCP de la possibilité de quitter leurs postes de travail à 15 heures 45.

Nous dénonçons également la décision unilatérale de la direction d'imposer aux personnels trois "ponts naturels" en 2011...

La preuve est faite s'il le fallait que cette contre-réforme au pas de charge et bien souvent en dépit du bon sens, a des répercussions à tous les niveaux locaux et nationaux.

Pour stopper ces dérives, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a lancé la campagne « On veut respirer ! ».

De plus, François Baroin, décidé lui aussi à laisser sa marque dans cette sinistre histoire, a lancé la suppression des filières de gestion qui protégeaient les différentes technicités des agents.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires s'oppose à l'unification totale des règles de gestion, qui plus est à marche forcée !

La solution la moins pire nécessite du temps pour identifier au mieux les spécificités de chaque filière, pour améliorer ce qui peut l'être dans les deux et pour conserver ce qui doit l'être dans chacune.

Défendre l'inverse, revendiquer des règles absolument uniques, copier-coller rapidement les règles d'une filière sur l'autre, c'est donner raison à Nicolas Sarkozy qui a toujours confondu les missions de la DGI et de la DGCP.

Lors de la rencontre entre les syndicats de la DGFIP et le ministre ce 10 mars, ce dernier devra entre autres apporter des réponses aux revendications financières construites par l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires :

- le renouvellement du plan de qualifications supplémentaire obtenu en février 2008 et qui se termine en 2011 (l'enjeu est de savoir si le ministre satisfait notre demande d'augmentation de 200%, s'il reconduit l'augmentation exceptionnelle de 65% ?) ;

- la correction de l'harmonisation indemnitaire décidée par Eric Woerth en lien avec sa décision de fusion globale qui a aggravé les écarts indemnitaires, et l'ouverture du chantier de la revalorisation des régimes indemnitaires que l'administration a toujours repoussée après la fusion des statuts et règles de gestion ;

- le 8ème échelon pour tous les agents C de la DGFIP jusqu'ici bloqué par la Fonction publique que François Baroin s'est engagé à faire avancer lorsqu'il n'était pas encore ministre de la Fonction publique ;

- la 2ème tranche d'IMT (+350 euros) qui a l'avantage -et l'inconvénient pour certains- d'être la marque de la spécificité de la DGFIP/Bercy et du travail revendicatif inscrit dans la durée par l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires.

Les représentants de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires aborderont en questions diverses, entre autres, les points suivants :

- Problèmes d'installation et d'effectifs au Centre Régional des Pensions
- Transfert du recouvrement de la CFE dans les SIE sans effectifs supplémentaires
- Etude et métrage dans les locaux du site de La Cible à Aix en Provence
- Le manque notoire d'information sur l'espace SIP du site local d'ULYSSE...